

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

C.E.P.I. CENTRE EDUCATIF POUR L'INSERTION

Service d'Aide à l'Autonomie

Service d'accompagnement des
Mineurs non Accompagnés

**Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde
des Mineurs et Jeunes Majeurs du Loir et Cher**

Déclarée le 20 avril 1982 N° W 411001941 Préfecture de Blois

Siège Social :

8 rue de Signeux - 41000 BLOIS

02.54.78.00.24



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	2
L'ACTIVITE DES SERVICES.....	4
EVOLUTION DES EFFECTIFS.....	6
LES JEUNES ACCUEILLIS.....	7
DE L'ACCUEIL A L'ACCOMPAGNEMENT EN LOGEMENTS DIFFUS.....	10
Les protocoles d'admission	10
L'accompagnement	11
INSERTION DES JEUNES SUIVIS.....	20
Diplômes obtenus.....	21
Activité des jeunes du S. A. A.	22
Activité des jeunes du S. A. M. I. E.	23
L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ATELIER SCOLAIRE ET TECHNIQUE.....	25
PARTENARIAT ET RESEAU	30
DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE / PERSPECTIVES	31
LES FORMATIONS	34
L'EQUIPE DU S. A. A. S. A. M. I. E.	35

PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2024, le service des mineurs non accompagnés (SAMIE) et le service d'Aide à l'autonomie (SAA) ont accompagné 59 jeunes de 15 à 21 ans.

Depuis la fermeture de la Résidence Saint Louis dédiée aux primo accueils, les jeunes du SAMIE sont hébergés en co-location de 2 ou 3. Nous bénéficions à ce jour de 7 appartements à Blois, à proximité de toutes commodités, leur permettant un accès facilité aux infrastructures de transport en commun pour les démarches du quotidien.

Pour les autres jeunes proches de la majorité, voire majeurs, ils sont accueillis au Foyer de Jeunes Travailleurs ou en contrat locatif dans le privé.

Quant aux jeunes du SAA, nous ne disposons pas de logements dédiés, il s'agit bien d'une recherche en amont de l'accueil d'un bien immobilier en location qui peut correspondre plus ou moins au profil du jeune en fonction de son âge, de sa maturité et de son projet de vie.

Au regard de cette configuration actuelle en termes de logements, le SAMIE- Service des MNA est pensé sur les mêmes modalités d'accompagnement que le SAA- Service d'Aide à l'autonomie, soit une prise en charge globale qui vient positionner le ou la jeune dans une démarche de sujet de son projet pour qu'il soit acteur de ses choix, de ses attentes et de ses décisions futures.

Pour ce faire, l'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur certaines thématiques liées les unes aux autres :

- Le temps de l'accueil, l'hébergement et l'évaluation des besoins individuels ;
- L'encadrement des jeunes au quotidien ;
- Les interventions dans les appartements de colocation ou en logements individuels ;
- L'accompagnement spécifique au logement ;
- La mise en place d'un suivi régulier et personnalisé ;
- Le suivi et la gestion du budget alloué à la prise en charge ;
- Le suivi médical en lien avec les services compétents ;
- Le suivi scolaire et/ou accès à l'apprentissage ;
- L'accès à la socialisation, sport, culture et loisirs ;
- L'accès à la régularisation administrative pour les MNA ;
- L'accès aux droits communs à la majorité ;
- Le travail en réseau avec les partenaires de l'insertion ;
- Et enfin, la préparation à la sortie du dispositif.

Pour permettre le travail que nous suggérons à partir de ces différentes thématiques, l'équipe psycho-éducative réalise avec le ou la jeune concernée une évaluation complète de son niveau d'autonomie, de ses besoins spécifiques et de son projet.

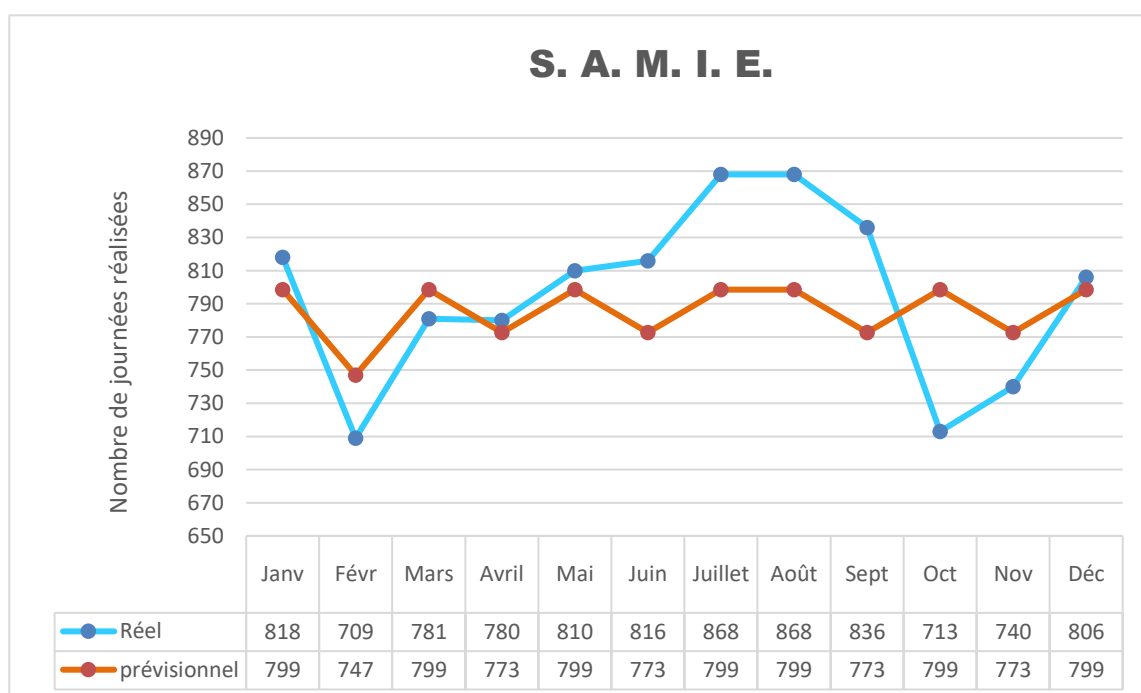
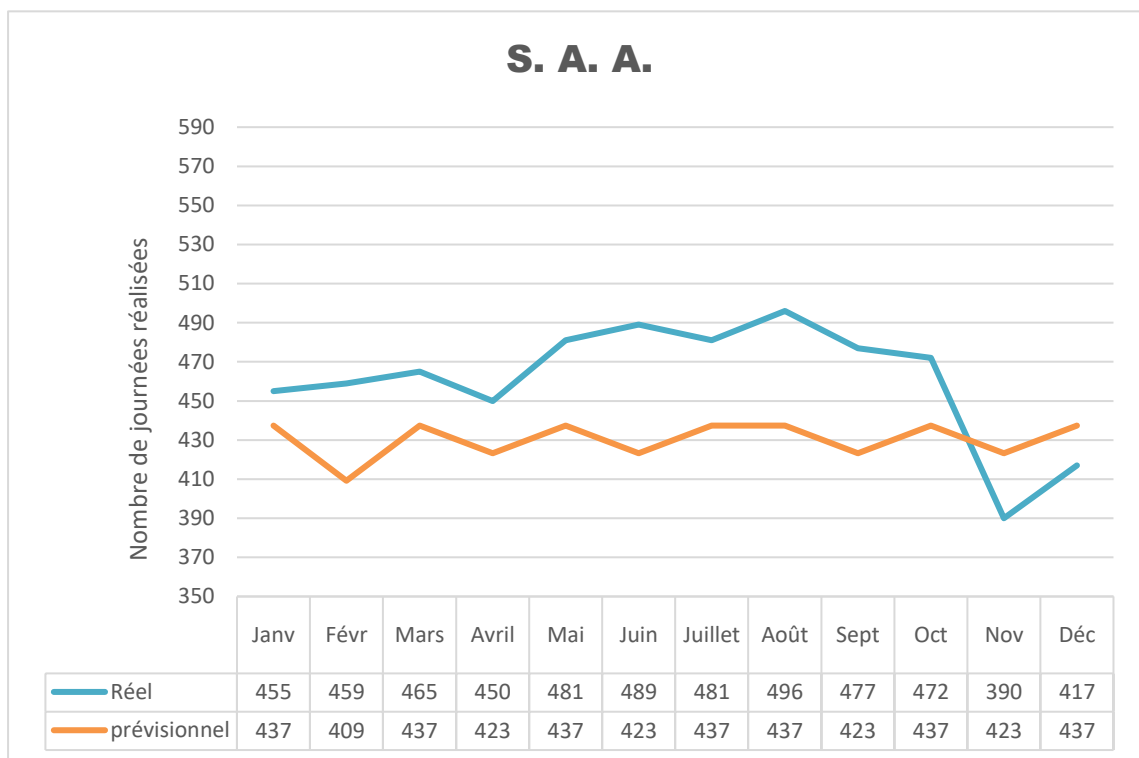
Pour les mineurs, le travail proposé se construit en lien avec les services de l'ASE et s'inscrit en cohérence avec la notion de « parcours de l'enfant » relative aux textes législatifs (actualisation, entretien des 17 ans pour préparer la majorité).

Quant aux majeurs, le passage à l'âge adulte, l'autorité parentale ou la délégation à l'autorité parentale complète réservée au MNA prend fin et le jeune devenu majeur devient civilement responsable de sa vie.

Le soutien apporté par les services de l'ASE au-delà de 18 ans reste un élément clé de la poursuite de l'autonomisation qui se construit au fur et à mesure des expériences, facilitées par les adultes accompagnateurs. Il s'agit ainsi de travailler ses désirs, ses freins, ses projections, ses projets d'insertion et leur appropriation dans le cadre de contrats jeunes majeurs.

L'activité des services

Nombre de journées réalisées par mois



		S. A. A.	S. A. M. I. E.
■ Journées à réaliser en 2024	►	5 164	9 428
■ Journées réalisées	►	5 532	9 545
■ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	►	+ 368	+ 117
■ Ecart en % (Réal / à réaliser)	►	+ 6.65 %	+ 1.23 %
■ Taux d'occupation	►	107.00%	101.00 %

L'exercice 2024 pour les deux services affiche un solde excédentaire pour le SAA et le SAMIE :

- + 368 journées pour le SAA.

L'activité correspond à la présence continue de 15 jeunes par mois pour un taux d'occupation de 107 %.

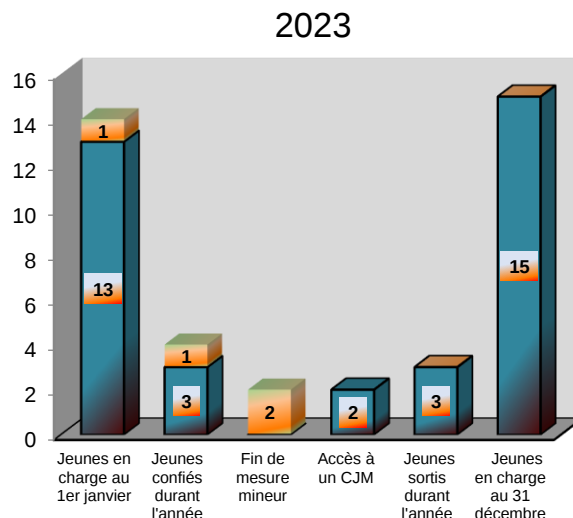
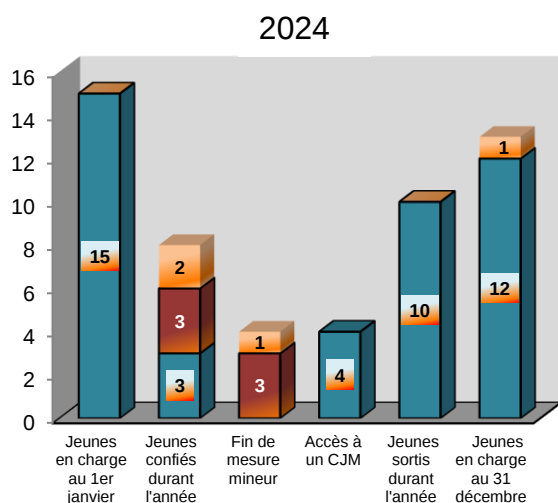
- + 117 journées pour le SAMIE.

L'activité correspond à la présence de 26 jeunes par mois pour un taux d'occupation de 101%.

Évolution des effectifs

Le S.A.A

■ Majeurs ■ Mineurs ■ M. N. A.



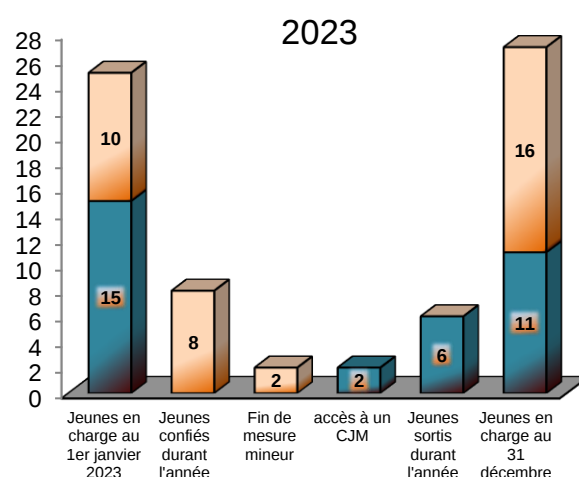
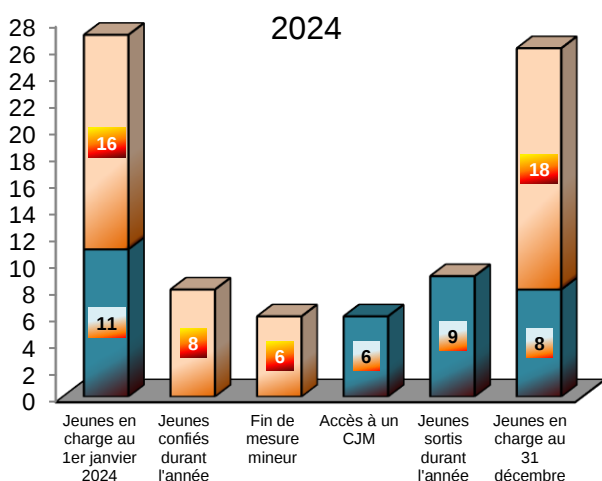
23 jeunes ont été accompagnés par le S. A. A. en 2024. 8 accueils ont été réalisés durant l'année (3 mineurs et 5 majeurs). Contrairement à 2023 où l'effectif était quasiment stable, l'année 2024 a été marquée par des entrées et des mouvements successifs liés à des fins de prises en charge, soit 10 départs enregistrés au 31 décembre 2024.

18 jeunes ont été accompagnés par le S. A. A. en 2023. 4 accueils ont été réalisés durant l'année (1 mineur et 3 majeurs) et il y a eu 3 départs, soit 3 jeunes majeurs en fin de prise en charge.

Il y a eu peu de mouvements, cela s'explique par la signature d'APJM à la majorité, renouvelés une à deux fois au regard des projets des jeunes confiés. Ces contrats leur ont apporté la stabilité liée au changement des conditions de vie et au passage à la majorité légale et l'entrée dans un statut d'adulte.

Le S.A.M.I.E

■ M. N.A. ■ Mineurs ■ Majeurs



27 jeunes ont été accompagnés par le S. A. M. I. E. en 2024. 8 jeunes ont été accueillis (6 garçons et 2 filles). 9 jeunes sont sortis du dispositif avec un accompagnement vers le droit commun. Comme les années précédentes, le service maintient le lien avec ces jeunes et reste une référence et un soutien, et ce malgré leur majorité.

26 jeunes sont présents au 31 décembre dont 8 majeurs

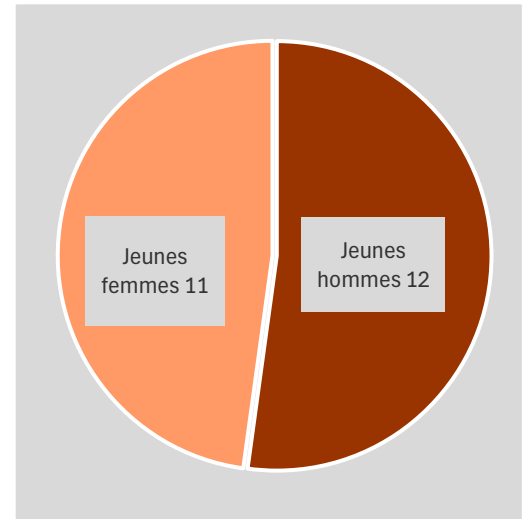
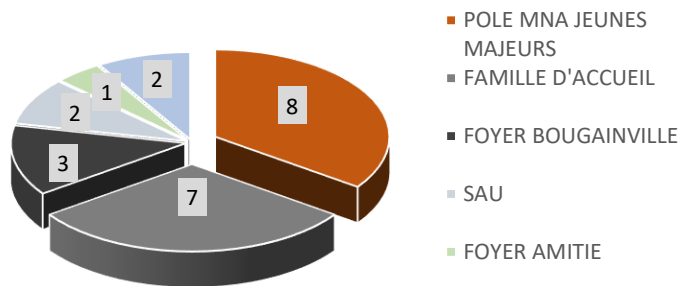
25 jeunes ont été accompagnés par le S. A. M. I. E. en 2023. 8 garçons ont été accueillis durant l'année, et 6 ont quitté le service à la fin de leur prise en charge.

En 2023, comme l'année précédente, il y a eu peu de mouvements. Cela s'explique par la moyenne d'âge des mineurs confiés jusqu'à leur majorité et de la présence de jeunes adultes bénéficiant de contrats jeunes majeurs.

Les jeunes accueillis

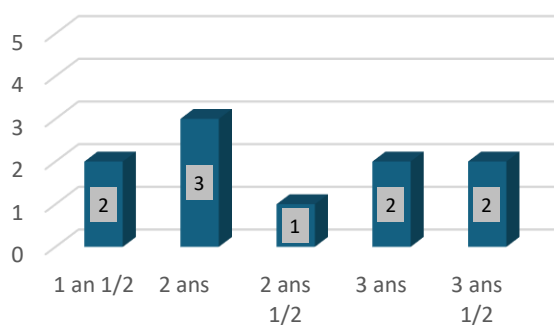
Le S.A.A.

Provenance des jeunes

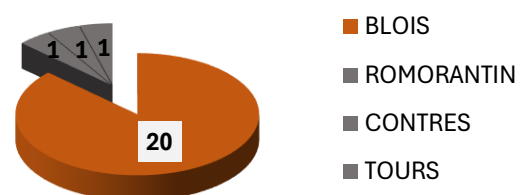


Les jeunes viennent des services de la Protection de l'Enfance dans le cadre des demandes d'accueil des MDS et des services du pôle MNA et jeune majeur. Ils s'inscrivent dans la continuité du parcours de l'enfant confiés jusqu'à 18 ans, puis dans le cadre des contrats jeunes majeurs.

Durée de prise en charge des jeunes sortis

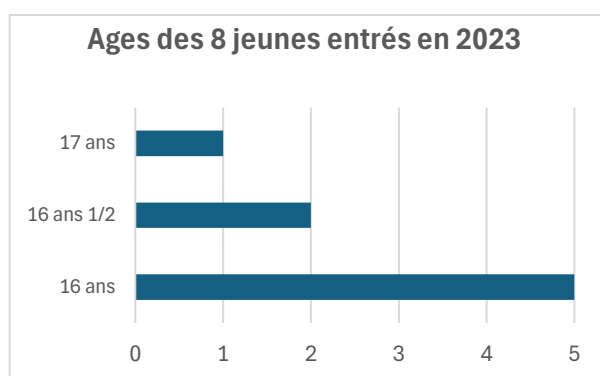
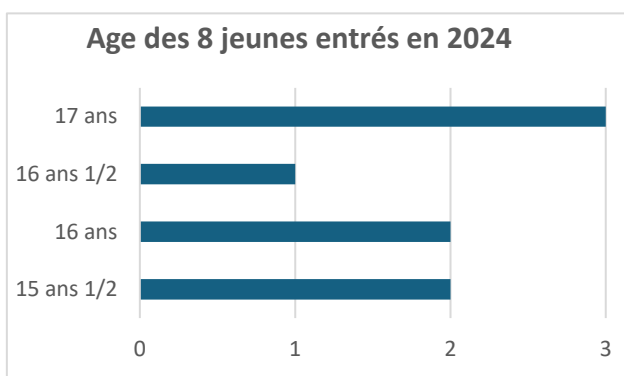


lieu d'hébergement des 23 jeunes accueillis

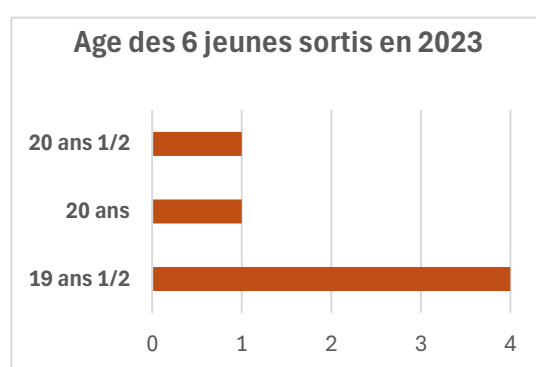
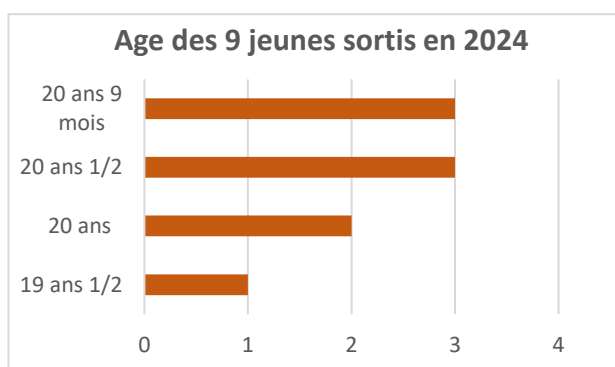


La majorité des jeunes sont hébergés à Blois, en proximité géographique avec le service. Cette situation facilite les liens et les passages réguliers à domicile.

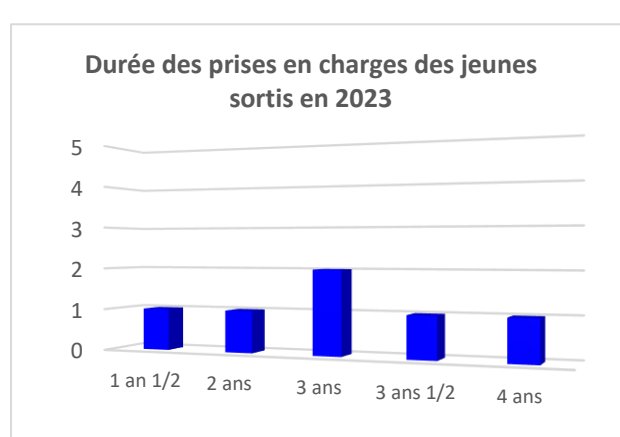
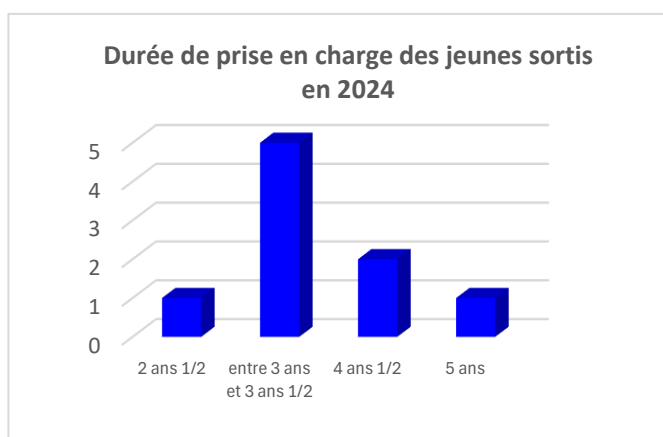
Être hébergé en centre-ville offre un accès aux infrastructures de transport en commun et aux services de droit commun.



L'âge moyen des jeunes entrée en 2024 est relativement identique à l'âge des jeunes entrée en 2023, soit 16 ans 4 mois.

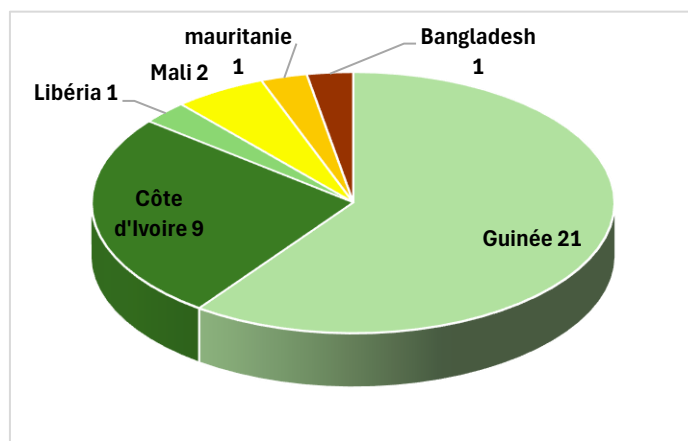


L'âge moyen des jeunes sortis en 2024 est de 20 ans et 3 mois. En 2023, nous avons identifié un âge moyen de jeunes sortis du dispositif à 19 ans et 9 mois.



La durée moyenne des prises en charge des jeunes sortis en 2024 est de 3 ans.

Pays d'origine des 35 jeunes suivis en 2024



La majorité des jeunes confiés en 2024 sont originaires de l'Afrique subsaharienne, essentiellement de la Guinée, suivi de la Côte d'Ivoire et Mali.

De l'accueil, à l'accompagnement en logements diffus

1 – Les protocoles d'admission

Au S. A. A.

Le référent ASE, AEMO, MECS... du jeune souhaitant venir au S. A. A. contacte le secrétariat afin d'échanger sur une potentielle admission. Le jeune doit avoir le désir d'intégrer ce service afin d'accéder à une autonomie.

Si la situation relève à priori de notre mode d'accompagnement, le référent envoie le dossier de pré-admission au chef de service avec les éléments nécessaires pour que celui-ci puisse l'étudier.

Après étude du dossier, le chef de service présente la situation lors de la réunion d'équipe. Ensuite, une rencontre est organisée avec le jeune et un membre de l'équipe. Le jeune échange, dans un premier temps, avec le chef de service qui présente le fonctionnement du SAA et dans un second temps, il rencontre la psychologue et un éducateur pour évoquer ses attentes et son projet.

Si le jeune adhère à la proposition d'accompagnement, son référent est convié en réunion d'équipe afin de nous éclairer sur son parcours et son projet futur en mettant en lumière ses difficultés et ses problématiques repérées.

Enfin, l'équipe du SAA donne une réponse sous quinzaine, concernant l'admission et désigne un éducateur référent et Co référent.

Avant l'accueil du jeune, plusieurs rendez-vous peuvent s'enchaîner :

- La première rencontre entre l'éducateur référent et le jeune permet, ensemble, de rechercher un logement, établir un cadre financier et de dresser une liste du matériel nécessaire à la future installation.
- Le second rendez-vous permet de faire le point sur l'avancement de la recherche de logement, d'effectuer les visites et ainsi de réévaluer les besoins.

Contrairement au SAMIE, le SAA ne dispose pas de logement. La prise en charge effective dépend de la signature du bail locatif, soit en chambre FJT, résidence étudiante ou bien en logement autonome.

Au SAMIE

En fonction des places disponibles, l'ASE nous adresse des demandes d'admission.

Un protocole d'accueil est suivi :

- Le chef de service reçoit la demande d'admission, complétée par le référent ASE et le jeune.
- Le chef de service et un éducateur présent (pas forcément le futur référent) reçoivent le jeune en amont de l'accueil avec son ou sa référente du Pôle MNA pour lui présenter le fonctionnement tel qu'il est défini au niveau des hébergements et de l'accompagnement proposé.
- L'éducateur référent nommé, rencontre le jeune et réalise les premières courses d'installation, celui-ci ne possédant pas beaucoup de biens en général à son arrivée. Ce moment permet d'observer son comportement et d'avoir une première évaluation, aussi bien de ses notions budgétaires, que de son degré de compréhension et des codes psychosociaux. Ce temps est également propice pour échanger autour du projet scolaire et/ou professionnel, ses préoccupations, ses besoins.
- Le jeune est ensuite accueilli dans le logement qu'il partagera avec une ou deux autres personnes. Il est accompagné par un membre de l'équipe pour réaliser son accueil et effectuer les présentations.

2 - L'accompagnement

Avant de commencer tout accompagnement, le référent de la situation, fort des observations de ses collègues, prend le temps de la rencontre dans le respect du rythme de chacun afin de réaliser une évaluation complète du mineur pour identifier :

- Son niveau de compréhension et si besoin, avoir recours un interprète assermenté.
- Son niveau d'autonomie actuel et sa capacité à s'auto-gérer,
- Ses besoins spécifiques ou particuliers en termes de soins ou de soutien psychologique liés au trauma,
- Son projet de vie en lien avec sa scolarité ou formation qualifiante.

Après un mois d'accueil, un point est fait en réunion d'équipe permettant de mettre en commun les observations des uns et des autres, et de commencer à définir les axes de travail avec le jeune. Cette évaluation une fois posée, le travail d'accompagnement se poursuit en s'appuyant sur les premiers besoins et souhaits du jeune.

Face à ces logements diffus transitoires, l'équipe s'est adaptée à cette particularité pour permettre un accueil et un accompagnement de proximité. Dans ce contexte, l'équipe s'est agrandie. En effet, en complément de l'équipe éducative, une équipe supplémentaire est présente afin de répondre aux besoins du quotidien et assurer une certaine permanence. Celle-ci permet de mettre en place de manière collective ou individuelle certaines actions :

- Activités en lien avec l'entretien du logement,
- Hygiène corporelle,
- Ateliers cuisine,
- Activités de loisirs et culturelles (sport, médiathèque, cinéma, loisirs),
- Accompagnements médicaux,
- Aide à la scolarité,
- Travail sur les compétences psycho-sociales et sur l'attachement

Cette équipe a permis un accompagnement de proximité et a gagné en observations pour adapter le projet personnalisé qui est élaboré sous 6 mois, et revu régulièrement avec le jeune et en équipe.

2.1- Point fort de l'année : Nouveau mode d'hébergement

Dû à la hausse d'activité en lien avec des fins de prise en charge nombreuses entre juillet et octobre, une adaptation importante de l'équipe a été nécessaire face à un grand nombre d'entrées. Elle a dû repenser et trouver des solutions d'hébergements à l'extérieur sur un temps très court, pour les jeunes déjà pris en charge au service afin de pouvoir accueillir dans les appartements des quartiers nord les nouveaux et nouvelles arrivées. Ce turn over engendre un sentiment d'incohérence dans notre prise en charge, certains jeunes n'ont pas eu le temps de s'établir dans un endroit, qu'ils devaient déjà en repartir. L'équipe a également moins la possibilité d'observer et évaluer le jeune de manière stable.

Par ailleurs, si l'on peut évoquer un frein rencontré par l'équipe en raison de la configuration nouvelle des locaux, nos interventions dans les logements de colocation **pour le SAMIE** ont pu être perçues comme intrusives par les jeunes, qui se sont appropriés l'espace. L'équipe a parfois exprimé des difficultés à se positionner sur des interventions légitimes. Cela a été le cas principalement avec les jeunes ayant connu la résidence, qui ont pris ces appartements comme étant les leurs. Alors que les jeunes arrivés récemment, n'ayant pas connu la résidence, n'ont pas le même sentiment ; ils se sentent en sécurité grâce au passage régulier de l'équipe.

L'équipe améliore le mode de fonctionnement sur ces appartements transitoires. A plusieurs reprises, elle expérimente des temps collectifs en soirée en lien avec les demandes d'activités croissantes des jeunes.

Une réflexion sur ce sujet a eu lieu au cours du dernier trimestre 2024, avec une idée émergente, celle de mettre en place des repas hebdomadaires dans chacun des logements, pour faire vivre les lieux et proposer des temps de convivialité.

Par ailleurs, ce nouveau mode d'hébergement a permis l'accueil de filles ; deux appartements ont été dédiés pour elles.

Avec les filles, les supports de rencontre sont différents :

Au SAMIE, les traumatismes peuvent prendre une part importante dans l'établissement des liens de confiance avec l'équipe éducative. Elevées dans un contexte d'attachements insécures, voire dangereux, elles sont souvent étayées sur un modèle de parentification familiale, où elles prennent en charge leurs sœurs / frères et parfois même leurs parents.

Il est difficile pour elles de trouver leur place dans la relation avec l'autre. Nous avons de plus constaté des difficultés de colocation selon les profils et l'équipe a dû médiatiser les relations. Aussi, l'équipe a apporté par la suite une vigilance pour réfléchir aux différents profils qui s'accorderaient en colocation.

L'accueil des filles dans les appartements a apporté un regard et une prise en charge différente au sein de l'équipe.

Dans un 1er temps, une jeune MNA a cohabité dans les appartements avec une jeune du SAA. Les débuts de la relation semblaient équilibrés ; chacune ne se plaignant pas et ne nous alertant pas.

Les différents modes de vie de chacune ont créé doucement des incompréhensions amenant à des conflits. L'équipe est intervenue en modérateur à de nombreuses reprises afin de comprendre les divergences du conflit et aider au désamorçage d'un climat tendu.

Cela a permis de dévoiler des problématiques que nous n'avions pas mesurées, malgré nos interventions fréquentes.

Cet événement a pu accentuer notre réflexion autour du rôle et de la place de l'éducateur, ainsi que du fonctionnement du service dans un mode d'intervention où les éducateurs ne sont pas là en continu.

Pour les autres jeunes SAA SAMIE vivant seuls, la question du logement constitue un élément essentiel à la préparation à l'autonomie. Celle-ci nécessite un soutien adapté de la part des adultes accompagnateurs pour pallier les obstacles et sécuriser leur parcours vers l'indépendance. Il est donc important de bien anticiper leur accompagnement sous ces différents angles pour :

- Les aider à entretenir leur espace de vie et gérer leur budget.
- Les amener à développer des savoir-faire et des compétences.
- Les responsabiliser davantage pour qu'ils soient acteurs de leur projet.
- Les amener à développer leur capacité à être seul et leur sécurité affective.

Accompagnement de Catarina

Catarina est prise en charge par le service depuis janvier 2024. Auparavant, elle était en famille d'accueil durant plusieurs années. Lors de son arrivée dans le service, Catarina a été orientée vers la résidence Abbé Grégoire du Foyer des Jeunes Travailleurs car elle était mineure.

L'arrivée en logement autonome demande aux jeunes une adaptation, qui est plus ou moins longue selon leur profil psychique et leur parcours. Cela leur permet de prendre leur marque dans ce nouvel environnement et de faire lien avec l'équipe éducative.

Catarina a un parcours traumatique très important. La séparation avec ses parents 8 ans auparavant restait une grande source de souffrance. La majorité semblait signifier pour elle l'accès aux parents sans contrainte. Conscients de cela, nous avons abordé avec la jeune les dangers de ce rapprochement. Lucides sur son besoin de vérification, nous sommes restés en éveil.

Catarina s'est rendue régulièrement chez ses parents durant les week-ends et réciproquement. Au cours de cette période, des rendez-vous ont été mis en place avec la psychologue du service et son référent afin d'évoquer les événements au sein du domicile familial.

Rapidement, les dynamiques familiales ont mis à mal leur relation, de nombreuses manifestations de mal être se sont suivies : somatisations, amaigrissement radical, tentative de suicide par médicaments, consommations, renversement du rythme de vie, envahissement de nouveaux amis, rupture amoureuse. De ce fait, une orientation vers une psychologue extérieure au service a été privilégiée. Cela a permis à Catarina d'aborder les problématiques de son entourage familial et de prendre de la distance.

Le service permet aux jeunes de faire des expérimentations et de se construire avec l'étayage de l'équipe.

2.2- Accompagnement à la santé

Il a été constaté cette année un accompagnement à la santé important **au SAMIE** ; d'une part car les jeunes arrivent avec des antécédents médicaux non traités (mal de dos, trauma, asthme...). D'autre part, la difficulté grandissante pour trouver des spécialistes dans l'agglomération est réelle. L'équipe est amenée à se diriger vers les départements limitrophes. Ces multiples déplacements engendrent un temps d'accompagnement conséquent.

En parallèle, l'équipe observe une augmentation des rendez-vous médicaux liés entre autres à :

- Un lâcher prise qui favorise l'éclosion de certains symptômes.
- Une angoisse liée aux injonctions administratives et scolaires.
- Une normalisation de la prise de médicaments en vente sans ordonnance (maux de tête, de ventre, reflux gastriques).

Ainsi, cette année l'équipe s'est mobilisée à prendre de nombreux rendez-vous médicaux et s'est orientée en parallèle vers la mise en place de groupes de parole et la prise en compte de la médecine traditionnelle. Par ailleurs, l'état psychique de quelques situations rencontrées cette année nous amène à les orienter vers du soin psychologique.

Voici quelques illustrations :

Fatoumata

Depuis son arrivée en France, Fatoumata multiplie les rendez-vous médicaux ; 49 comptabilisés en 2 ans et demi. Il est donc aisé de constater l'ampleur du temps passé à la prise de rdv et à l'accompagnement de la jeune.

Elle rencontre dans un premier temps les professionnels de santé pour les soins de base préconisés à l'arrivée sur le territoire. Au fur et à mesure de l'accompagnement, Fatoumata sollicite le Service pour des problématiques de santé qu'elle ne connaissait pas lorsqu'elle vivait en Afrique ; commence alors un véritable parcours de soins :

D'abord en raison de douleurs au bas ventre, Fatoumata rencontre plusieurs médecins en l'espace de 3 mois, mais les examens ne révèlent rien d'inquiétant.

Puis, elle se plaint de sécheresse oculaire et d'irritation au coin de son œil. Pas moins de 6-7 rdv ont été pris sur quelques mois pour la soulager avec un ophtalmologue, sans résultats (il est pensé un rdv avec un allergologue si toutefois ce sujet revenait.).

.../...

Des douleurs dans l'œsophage ont pris le relais. Après plusieurs rdvs chez le généraliste et différents traitements proposés, il a fallu aller jusqu'à réaliser une fibroscopie avec un spécialiste, un examen qui a été très douloureux, pour qu'il lui soit confirmé qu'elle souffrait de reflux gastriques. Il lui a été conseillé de manger moins épicé et moins gras, mais cette jeune femme persiste à dire qu'au pays, elle mangeait de la même façon et n'avait pas ces brûlures dans l'œsophage. Difficile pour elle d'entendre que son corps aujourd'hui ne tolère plus aussi bien ces aliments.

Son acclimatation a alors été questionnée par le Service, mais la jeune indique qu'elle se sent bien ici et qu'il n'y a pas de lien. Un parcours de soin psychologique lui avait été proposé dès son arrivée sur le Service, en raison des traumatismes du passé dont elle souffre, mais Fatoumata n'y adhère pas pour le moment.

Une attention particulière est adoptée par le Service pour accompagner cette jeune, sans pour autant être sûr qu'il s'agisse de maux psychologiques et/ou physiques. Une formation interne qui traite de la douleur physique en santé mentale sera proposée en 2025 ; plusieurs membres de l'équipe y participeront, dont sa référente.

Adam

Adam est arrivé début 2024 sur les appartements du SAMIE, où il a été présenté comme un jeune n'ayant pas de problème de santé.

Il a effectué son bilan de santé comme tous les autres jeunes. Très rapidement durant son accompagnement, Adam a pu exprimer une fatigue excessive du fait des trajets pour se rendre chez son employeur, et du rythme soutenu de la restauration. Son éducateur référent a choisi de différer ses demandes, connaissant et soupçonnant les phénomènes de somatisation.

Le jeune a toutefois insisté auprès de son éducateur, qui a alors demandé une prise de sang. Celle-ci a révélé une fatigue musculaire chronique qui nécessite un traitement et un suivi régulier. Ce genre de situation a de nouveau questionné l'équipe, qui peut parfois se retrouver dans une situation complexe, avec la crainte de passer à côté d'un état de santé grave.

La psychologue du service rencontre tous les jeunes lors de l'admission.

Au cours de l'année 2024, 35 jeunes ont été reçus plusieurs fois au long de l'année, en moyenne 3 fois. Parmi eux, **12 jeunes ont été suivis régulièrement** en entretien psychoéducatif avec la psychologue et un éducateur ou seuls avec la psychologue.

Les entretiens ont eu lieu de manière hebdomadaire ou bimensuelle. Ce travail préalable a permis à ces jeunes d'avoir la sécurité nécessaire pour entamer des soins ailleurs.

Deux jeunes ont pu bénéficier d'une séance en EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing ou « désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires ») par la psychologue du service.

Six jeunes ont été orientés dans des services de soin, en privé ou public et cinq jeunes étaient toujours en soin fin 2024.

Trois jeunes ont été orientés vers des psychiatres ou en Service de psychiatrie, dont une jeune qui a été hospitalisée pendant 6 mois. Ces jeunes ont été diagnostiqués et bénéficient maintenant d'un suivi thérapeutique et médicamenteux qui a permis une immense amélioration de leur santé psychique et conséquemment une meilleure vie socioaffective.

Freins observés :

La question de la pénurie des services médicaux et psychiatres reste une grande entrave pour les soins des jeunes. Nous sommes constamment confrontés au manque des professionnels qui ne peuvent absorber la demande des patients. Concernant les services publics (CMP, Hôpitaux...), leur désœuvrement, leurs délais d'accueil et leur manque de psychiatres, n'aident pas à une prise en charge réactive des jeunes, nous obligeant même à procéder à des hospitalisations hors département.

Nous avons aussi, pour la première fois, fait appel à un psychiatre en visioconférence pour l'établissement d'un diagnostic et la prescription de médicaments. Malheureusement, cette modalité, bien efficace à certains égards, n'est pas facile à mettre en place puisque de nombreux psychiatres n'acceptent pas la CMU, régime de la grande majorité des jeunes.

Le service a fait aussi des orientations vers des psychologues en libéral.

Après un travail de mise en confiance et une écoute du jeune au sein de l'équipe psychoéducative, il est important pour certains de continuer des soins thérapeutiques dans un espace étanche, dissocié des transferts et des projections envers l'équipe. Ainsi, nous orientons vers des psychologues en libéral et la clinique Interstice. La prise en charge financière est dorénavant à la charge du service et lorsque le jeune a des revenus, une participation lui est demandée. Cela réduit le nombre des prises en charge possibles.

La question du trauma reste très présente parmi les jeunes accompagnés par notre service. Selon leur histoire familiale et leur parcours dans la protection de l'enfance ou dans le délaissement, nous assistons souvent à un moment initial de « conformité » normative. Une fois que le jeune se retrouve en sécurité : identifié comme sujet, accueilli dans sa particularité, reconnu, accompagné ; cela dans une relation sécurisée avec des liens d'attachement éclairés et non flottants ou ambigus ; il peut se défaire des "habits" d'emprunt, parfois dans l'effondrement. Tout semble se désarticuler. C'est comme s'il n'avait plus besoin de s'étayer sur un faux self qui lui a permis d'arriver « intègre », mais qui n'a aucune substance et feint une normativité d'emprunt plus tenable.

Le SAA-SAMIE est ainsi un service d'expérimentation et de processus de reconstruction, dans un temps imparti par le CJM.

2.3 - Accompagnement à la scolarité

Du soutien scolaire est proposé pour les jeunes du SAA et du SAMIE, en lien avec le nombre de demandes croissantes – spécialement en maths et français. Le Service se mobilise pour faire du soutien en interne, mais oriente également les jeunes vers l'AST. Toutefois, les horaires de ce service ne coïncident pas toujours avec la réalité des besoins ; aussi, nous constatons la nécessité de faire appel à des bénévoles extérieurs, particulièrement pour les matières scientifiques. Les difficultés scolaires que rencontrent les jeunes mettent sérieusement en péril l'obtention de leur diplôme.

Maxime

Maxime est arrivé sur le service du SAMIE le 14/11/2023 en intégrant les logements en colocation. Scolarisé en 3^{ème} année au collège, ce jeune a très rapidement pu verbaliser ces difficultés scolaires en raison de la langue, du grand nombre d'élèves en classe et de l'indisponibilité des professeurs à réaliser de l'individuel avec lui.

L'équipe éducative a été à même de répondre aux besoins individuels de ce jeune. En ce sens, du soutien scolaire en soirée a pu être réalisé à raison d'une à deux fois par semaine.

A travers cette organisation collective, possible au vu du nombre d'intervenants, et des efforts du jeune, celui-ci a pu obtenir son Diplôme National du Brevet avec mention « assez bien ».

2.4- La période estivale, un moment spécifique de l'accompagnement

A la suite de l'accueil d'un grand nombre de jeunes scolaires sur le SAMIE, un planning d'animations a été mis en place en conséquence. Les jeunes s'en sont saisi et ont pu participer aux différentes activités proposées, dont le séjour estival. En parallèle, le recrutement d'une salariée a été effectué pour permettre l'organisation des animations.

Cette période vient scinder l'année, et demande une organisation différente ; le renfort des collègues en CDD se révèle essentiel pour permettre aux jeunes de se sentir moins isolés. En effet, le temps de présence de l'équipe est adapté à la réalité du moment ; les éducateurs entrent différemment en relation avec jeunes qui sont plus disponibles à partager des temps conviviaux et privilégiés.

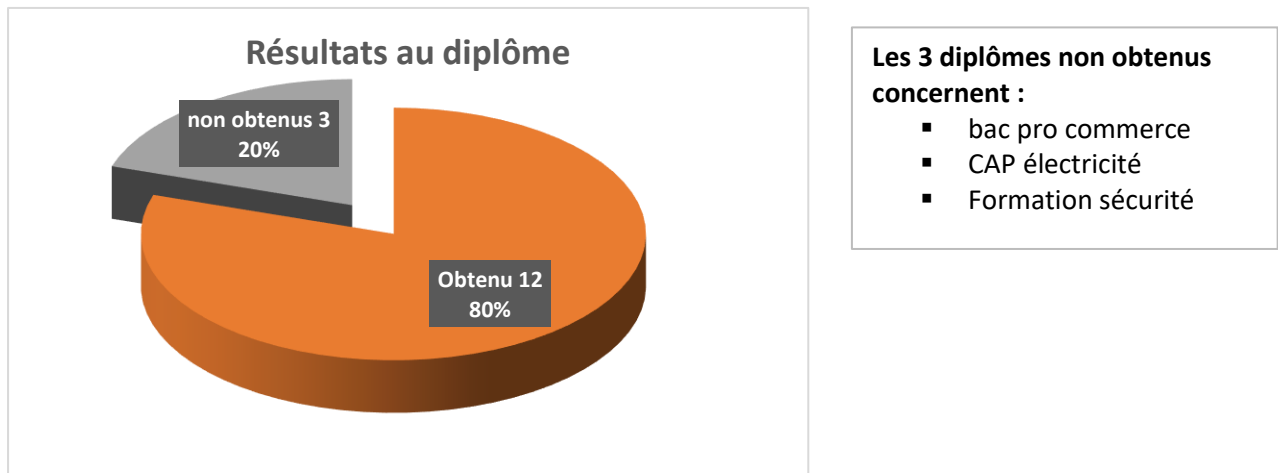
2.5- Difficultés ou surcharge de travail :

Au cours de l'année 2024, l'équipe a été fortement impactée par des absences récurrentes et des postes vacants, représentant l'équivalent d'un temps plein sur l'ensemble de l'année. Cette situation a engendré une augmentation significative de la charge de travail pour les éducateurs. Les co-référents ont été mobilisés pour assurer le suivi des situations en cours, obligeant l'équipe à prioriser l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté.

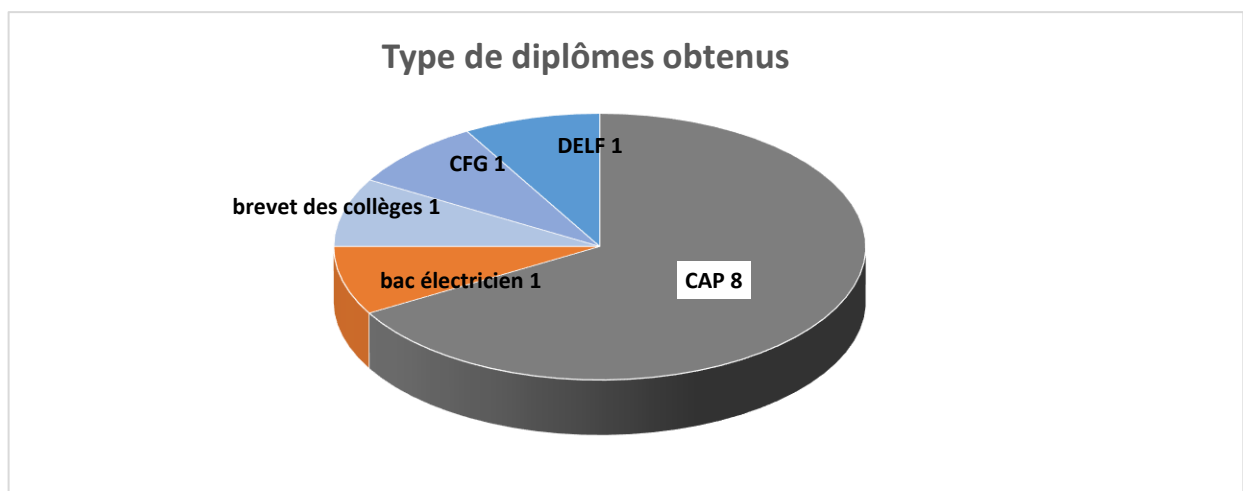
Dans ce contexte, nous avons observé chez plusieurs jeunes une fragilisation de leur équilibre psychologique. Ce constat souligne l'importance d'adapter nos pratiques et de renforcer les partenariats avec les structures spécialisées. Notre projet de service, fondé sur l'autonomie et l'implication active des jeunes, peut atteindre ses limites lorsque les besoins relèvent d'un accompagnement à visée plus thérapeutique.

L'insertion des jeunes suivis

Diplômes obtenus par les jeunes en 2024



Sur l'ensemble des jeunes ayant passé une qualification professionnelle au cours de l'année 2024, 80% l'ont obtenue. Parmi les 3 jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplômes, 1 a redoublé sa 2^{ème} année, 1 jeune n'a pas souhaité poursuivre et s'est orienté vers un service civique, le dernier a signé un contrat de travail dans la restauration en CDI.

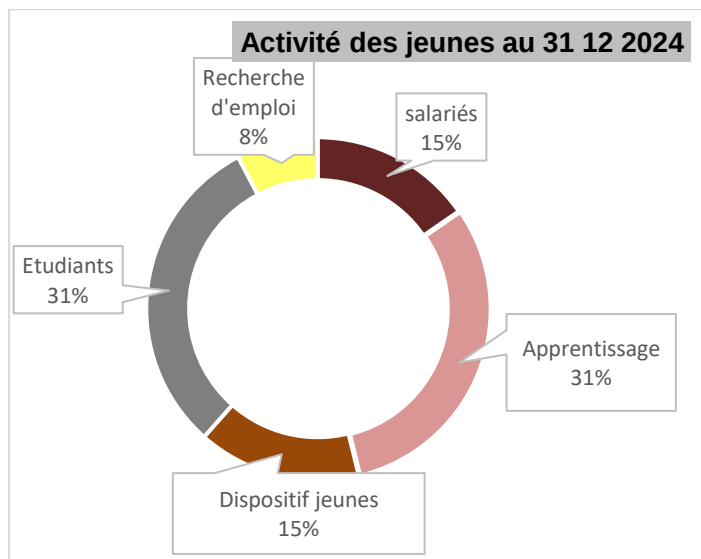


Sur les 8 CAP obtenus, nous retrouvons :

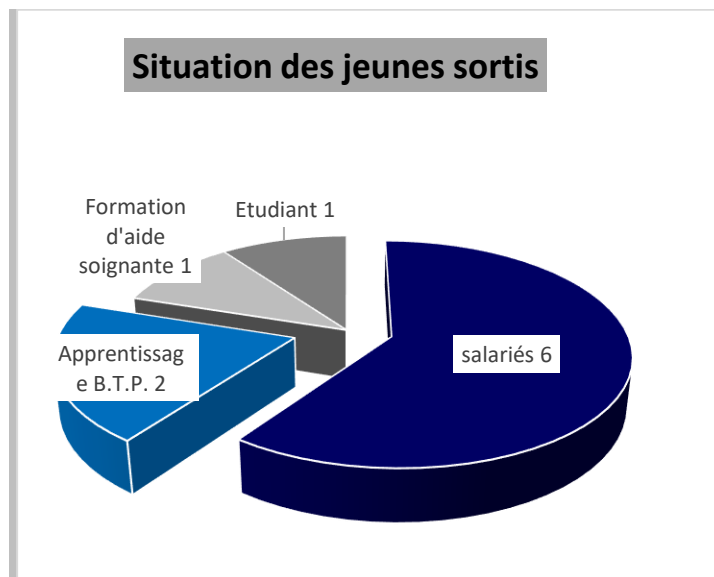
- 6 diplômes dans le secteur du BTP (électricien, plombier, peintre, plâtrier)
- 1 diplôme en service au Lycée Hôtelier
- 1 diplôme en coiffure

La situation des jeunes suivis en 2024

Le Service d'Aide à l'Autonomie



Salariés	2
- Travail en intérim - CDD SNCF PARIS agent d'accueil	
Apprentissage	4
- C.A.P. 2 Boulanger - C.A.P. 1 Production et Service - C.A.P. 2 Coiffure - C.A.P. 2 Electricien	
Dispositif jeunes	2
- Garantie jeune, CDI 15 h par semaines et recherche d'emploi - Garantie jeune - formation Titre professionnel Assistant de vie aux familles	
Etudiants	4
1ere année BTS management hôtellerie restauration - Terminale métiers de l'accueil 1ere STMG sciences technologiques, du management et de la gestion - CAP 1 Lycée privé Boissay Services aux personnes et vente en espace rural	
Recherche d'emploi	1
Total général	13



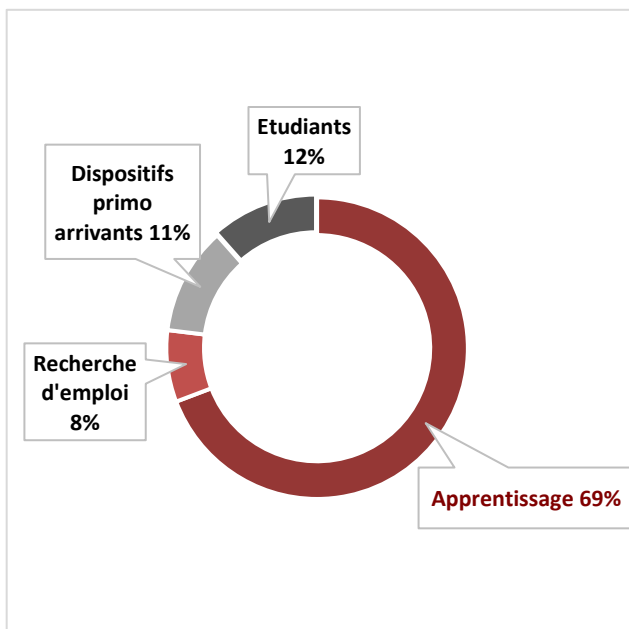
Salariés	6
- CDI plâtrier plaquiste - CDI peintre en bâtiment à Lyon après avoir échoué au bac pro cuisine - CDI électricien - CDI service en restauration - CDI serveuse - Contrat saisonnier de longue durée dans un camping en Bretagne	
Apprentissage B.T.P.	2
- B.P. 2 peinture - Titre professionnel plaquiste après l'obtention de son cap	
Formation d'aide-soignante	1
Etudes supérieures en anglais à la Faculté (reprise après 1 ans 1/2 d'arrêt)	1
Total général	10

Lieu d'hébergement des 10 jeunes sortis

Les 10 jeunes qui ont quitté le S. A. A. sont tous logés dans le secteur privé à l'exception d'un jeune qui a obtenu un logement social et d'une jeune femme logée dans le cadre d'un contrat saisonnier en Bretagne.

Le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés

Activité des jeunes présents au 31 12 2024



Les 2 jeunes en recherche d'emploi :

- Ce sont deux jeunes qui ont obtenu leur CAP en juin 2024, l'un en menuiserie et le second en espaces verts.

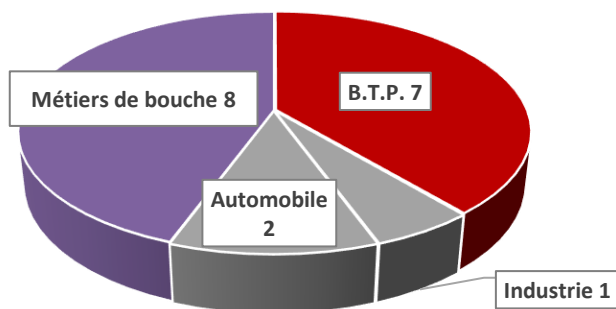
Les étudiants

- 2 sont au collège.
- 1 est en 1^{ère} année bac pro électricité après avoir obtenu son CAP.

Dispositifs primo arrivants

- FLE.
- UP2A.
- Dispositifs primo arrivants.

Apprentissage : secteurs d'activité



Parmi les 18 jeunes en apprentissage :

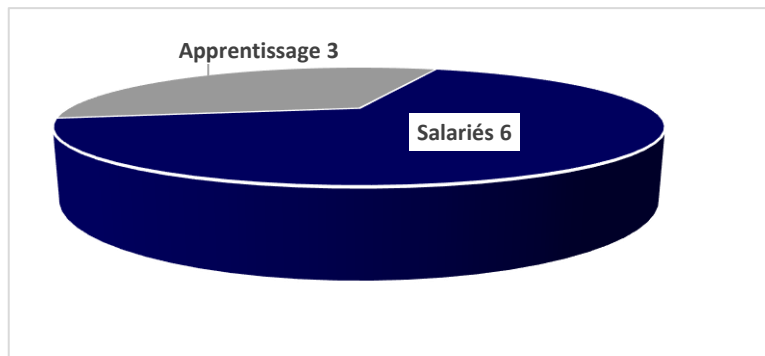
- Un jeune est en terminale bac pro électricité dans l'entreprise Inéo et inscrit au CFA d'Orléans. Il est domicilié à Orléans en logement autonome depuis sa majorité.
- Un jeune, après avoir obtenu son CAP plombier, fait une 3^{ème} année pour obtenir son CAP d'installateur thermique.

Lieu de scolarisation des jeunes

Parmi tous les jeunes en apprentissage ou scolarisation :

- 1 est à Tours
- 2 sont à Orléans

Situation des 6 jeunes sortis en 2024.



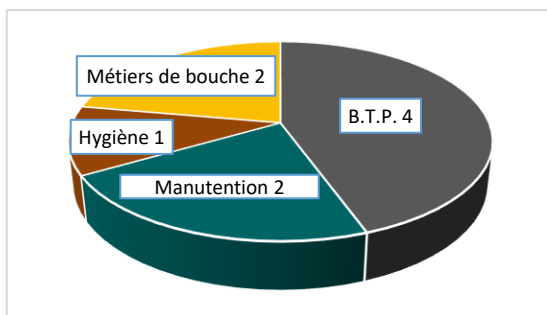
Les jeunes salariés :

- 4 jeunes sont employés en CDI : 2 cuisiniers, 1 agent de propreté et hygiène, 1 peintre.
- 2 jeunes sont caristes en intérim.

Les jeunes en apprentissage :

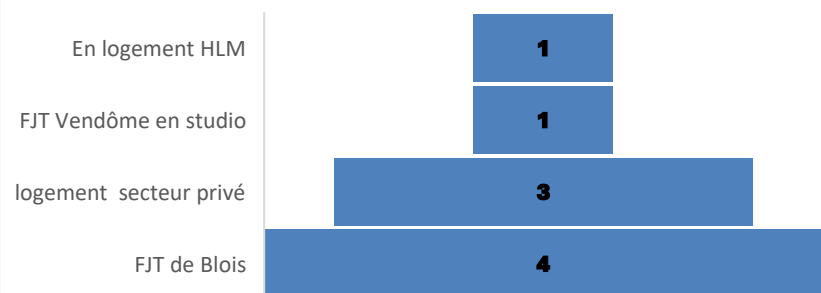
- 1 jeune fait une option revêtements de sols après avoir obtenu son CAP peinture.
- 1 jeune est en seconde année de CAP plombier après avoir obtenu son CAP d'électricien par voie scolaire car il avait un niveau trop faible pour être en emploi.
- 1 jeune est en seconde année Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre.

Secteurs d'activité des jeunes en emploi et en apprentissage



Les secteurs d'activités mobilisés dans le cadre des emplois et apprentissages correspondent aux métiers repérés en tension sur le territoire.

Hébergement des jeunes sortis



Bien que l'ensemble des jeunes arrivés à la majorité ont instruit une demande de logement social, seulement l'un d'entre eux a pu en bénéficier à sa sortie. En effet, nous constatons des difficultés à accéder à des logements sociaux sur le territoire.

**L'accompagnement
par l'Atelier Scolaire et
Technique de l'ACESM**

Lexique :

Analphabète : personne qui n'a pas appris à lire et écrire.

Allophone : personne dont la langue maternelle est une langue étrangère.

UPE2A : Unité Pédagogique pour élèves allophones arrivants.

ARTP FLE : Atelier de Remédiation Tests de Positionnement Français Langue Etrangère

Scolarité autour du FLE

Pour les jeunes orientés en FLE (Français Langue Etrangère), les cours FLE sont basés sur plusieurs supports :

- **A l'écrit :** documents et fiches créés par l'éducatrice, livres adaptés niveau FLE, A1, A2 B1 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CENRL) et supports visuels glanés sur internet, abordant différents thèmes.
- **A l'oral :** à partir de documents variés et dialogues sur différents thèmes.

L'objectif est de se familiariser avec notre langue pour acquérir de l'aisance dans le quotidien, acquérir l'essentiel pour obtenir son diplôme.

Profil de 7 jeunes du SAA SAMIE accueillis en 2024 :**Un jeune garçon de 16 ans (SAMIE)**

Originaire de la Côte d'Ivoire, il a été scolarisé dans son pays d'origine et parle le français. Il est en 1^{ère} année de CAP Production Service et Restauration (PSR).

Objectif :

Ce jeune sera accueilli pendant ses jours non travaillés. L'éducatrice fait une évaluation de son niveau et propose de revoir les bases en français et de relire, expliquer et apprendre les cours du CFA. Les bases en mathématiques seront enseignées par un bénévole.

Après quelques mois, le jeune ne tient plus le rythme, partagé entre son travail en horaires découpés et des rendez-vous médicaux. En lien avec le SAMIE, les cours seront suspendus.

Une jeune fille de 16 ans (SAMIE)

Elle est originaire du Libéria, elle est analphabète et allophone, elle n'a jamais été scolarisée dans son pays d'origine.

Elle prépare un CAP PSR en 3 années. La première année est préparatoire à l'apprentissage afin d'acquérir les bases pour accéder au CAP.

Objectif :

Des cours de FLE débutant et de mathématiques sont mis en place deux fois par semaine, en alternance une semaine sur deux avec un bénévole et l'éducatrice scolaire.

La jeune est assidue, mais sa compréhension reste fragile, les acquisitions sont très lentes. Le dernier trimestre est ponctué par des absences dues aux changements d'horaires de l'employeur.

Un jeune garçon de 17 ans (SAMIE)

Guinéen, il est analphabète et allophone. Il fréquente l'atelier par alternance depuis 2021 avec une scolarité en l'UPE2A puis des cours d'alphabétisation via ASSOFAFAC.

Il intègre un CAP Production Service en Restauration, après plusieurs périodes d'essai en entreprise.

Objectif :

Ce jeune a toujours rencontré des difficultés avec les apprentissages de la langue et pour continuer à le stimuler à l'oral et l'écrit, il est positionné sur deux créneaux de cours de FLE d'une heure en alternance une semaine sur deux avec une bénévole et l'éducatrice scolaire.

Un bilan par un orthophoniste est conseillé au référent pour comprendre les « blocages » d'apprentissage.

Un jeune garçon de 15 ans (SAMIE)

Guinéen, il a été très peu scolarisé dans son pays d'origine. Il est au collège en UPE2A.

Objectif :

Il est positionné sur des cours de FLE et d'aide aux devoirs le mercredi après-midi. L'éducatrice pointe une évolution rapide dans ses acquisitions car ce jeune se montre très motivé. Le travail est aussi basé sur ses cours de collège.

Par ailleurs, il découvre la couture avec l'éducatrice, et participe dès qu'il le peut à des ateliers en partenariat avec le « Bar à couture » les mercredis et pendant les vacances. Il est très créatif et a de véritables compétences. Il est fier d'offrir ses réalisations à son entourage.

Il est très curieux de tout, actif et très sociable. Il s'inscrit aussi sur les activités éducatives proposées pendant les vacances.

Un jeune garçon de 16 ans (SAMIE)

Originaire de Guinée, il a été très peu scolarisé dans son pays. Il est orienté à l'atelier en attente d'une intégration dans le dispositif ARTF FLE. On remarque dès l'évaluation une incompréhension de notre langue.

Objectif :

Il a bénéficié de cours de FLE avec l'éducatrice scolaire et a aussi pu communiquer avec les autres jeunes et adultes qu'il a rencontrés à l'atelier quotidiennement.

Un jeune garçon de 16 ans (SAMIE)

Il a été scolarisé en Guinée et parle le français courant. Il est au collège en 3ème avec le projet d'intégrer un CAP en restauration dès la rentrée de septembre 2024.

Objectif :

Lors du bilan, l'éducatrice constate que ce jeune n'a pas suffisamment d'acquisition en français : orthographe, règles de grammaire, conjugaison et même en compréhension. Elle propose un programme de soutien que le jeune suivra les mercredis après-midi sur une période. Elle reprendra également les bases en mathématique et l'aide au devoir.

Un jeune garçon de 19 ans (SAA)

Guinéen, il était scolarisé précédemment au CFA et a obtenu son CAP de peintre. Il a poursuivi par une 1ère année de Brevet Professionnel peintre en bâtiment dans une entreprise à Blois, il est scolarisé au CFA Orléans.

Objectif :

A partir des supports scolaires, reprise des cours en français, maths et anglais.

La difficulté a été de positionner des créneaux communs avec l'éducatrice, le jeune ne pouvant arriver à l'Atelier que vers 18h30 ; il était de plus interne une semaine par mois au CFA d'Orléans. Avec la fatigue accumulée des journées de travail, ce soutien sera difficile à mettre en place et ne perdurera pas.

FOCUS SUR UNE SITUATION

C'est la troisième année que cette jeune fille de 20 ans d'origine marocaine inscrite au SAA, fréquente l'atelier, notamment pour bénéficier d'un soutien quotidien dans sa poursuite d'étude.

Après obtention de son diplôme d'Assistante De Vie aux Familles (ADVF), elle décroche un avis favorable de l'IFSA (Institut de Formation des Aide Soignantes) à Blois, pour entrer en formation d'aide-soignante en alternance.

Après s'être démenée pour trouver une entreprise qui accepte de l'embaucher en tant qu'alternante (nombreux courriers envoyés, démarches téléphoniques, prises de rendez-vous et entretiens), elle intègre un EHPAD à Blois et débute la formation à la suite.

Elle fournit un travail scolaire conséquent. Le vocabulaire, les méthodes et les pratiques nouvelles : tout est à apprendre en démarrant cette nouvelle formation.



L'éducatrice bloque du temps toutes les semaines en fin de journée pour l'accompagner dans ses démarches, la soutenir et l'aider à progresser :

- *Dans la relecture des cours, des dossiers envoyés sur le serveur intranet.*
- *Dans la rédaction, les corrections d'études de cas qui valident des « modules » en s'appuyant sur des termes purement médicaux, les protocoles selon les situations.*
- *A Apprendre le contenu de ces modules, le vocabulaire, les protocoles pour pouvoir préparer l'oral et les valider.*

La jeune met tout en œuvre pour se corriger et apprendre, cette opération lui demande une concentration extrême. Elle n'hésite pas à pointer ses faiblesses. L'éducatrice l'aide à corriger tous ses écrits, en accord avec l'école pour ne pas être pénalisée.

Elle s'est montrée parfois découragée, avec des baisses de rythme et de moral. Elle ne se trouvait pas à la hauteur, voulant même abandonner cette formation qu'elle apprécie avant tout. Le soutien, l'écoute et l'encouragement apporté à l'atelier lui ont permis de s'accrocher dans ces moments de doute. Une relation de confiance s'est installée.

Elle aime son métier, en parle avec passion. Elle a de bonnes relations avec ses collègues qui lui apprennent le métier, et maintenant lui confient des responsabilités. Elle a trouvé sa place et se sent utile. Elle apprécie les bénéficiaires, elle est bienveillante à leur égard, elle est vigilante au bien-être de chacun.

Elle est proche des formateurs IFSA et notamment de sa tutrice qui l'aide beaucoup dans sa réflexion professionnelle. Cela lui permet aussi de reprendre des éléments dans la construction des modules à valider, elle a une très bonne analyse de terrain.

Fin 2024, elle a validé six modules sur huit. Les périodes de stages sur l'hôpital sont toutes validées également. Le plus difficile de la formation est passé, elle est en bonne voie pour être diplômée. Elle se projette sur une poursuite d'étude en tant qu'infirmière.

*Depuis peu, elle s'autorise à dire : « Je ne me croyais pas capable et en fait ça y est j'y arrive »
L'équipe de l'Atelier est fière de la réussite de cette jeune fille et ne manque pas de lui dire.*

Partenariat et réseau

Protection de l'Enfance

- Conseil Départemental Pôle Jeunes Majeurs et Mineurs Non accompagnés
- DALIA (Dispositif d'Accompagnement à l'Intégration et à l'Autonomie)
- Service de Prévention Spécialisée ACESM
- Mecs du Loir et Cher
- AEMO ACESM
- AEMO AIDAPHI
- Tribunal Judiciaire
- Conseil Départemental des Hauts de Seine Placement Familial St-Gervais la Forêt

Santé

- CLAT
- Pôle santé UM41
- Cabinet médical Chavy
- Centre de mutualité dentaire
- Santé cabinet dentaire.
- Hôpital
- M.D.P.H.
- Centre de planification
- CMP
- Maison des Adolescents
- Addictions France
- Association Elain
- Interstice Orléans
- VRS Cendre d'addictologie Blois



Scolarité

- Cria
- A lire
- AST ACESM
- Collège Bégon
- Collège Blois vienne
- Lycée Augustin Thierry
- Lycée Sonia Delaunay
- Lycée Dessaignes
- Lycée Ronsard Vendôme
- Lycée Professionnel Saint Aignan
- Lycée hôtelier
- Faculté Tours



Insertion professionnelle

- Mission Locale Blois et Romorantin
- CIO
- Chambre des Métiers
- Pôle Emploi
- CFA BTP, CFA Inter Pro, CFA Métropole
- CFAI Amboise
- CFA Saint Pierre des Corps.
- INHI tours
- Lycée horticole
- Promotrans
- Réseau d'employeurs interprofessionnels et BTP
- UEAJ
- Mobilité 41



Accès aux droits

- CIAS
- CPAM
- CAF
- UDAF
- Impôts
- Espace citoyenneté
- Préfecture
- CIMADE



Loisirs

- Espace Semprun
- ASCP Blois
- Espace Mirabeau
- La Fabrique
- BASIT FIT
- KARATE
- AGLOPOLYS
- PASSEPORT CULTURE
- La Coupe d'Afrique des Nations
- Football
- Culture du Cœur



BASIC-FIT

Logement

- Réseau de bailleurs privé
- FJT Escale et Habitat
- FJT Romorantin
- Logement social 3F
- Logement social Loir et Cher Logement



Démarche d'amélioration continue

Perspectives

S. A. A.

S. A. M. I. E.

Suite à l'évaluation externe de 2023, le Plan d'Amélioration Continue (PAC) du service a été réajusté afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et partagée de la démarche qualité au sein de l'ACESM. Ce document cadre, aligné sur les exigences du Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS, garantit une amélioration continue structurée et transparente.

Le PAC se décline en deux volets :

- **Qualité**, qui regroupe les axes d'amélioration identifiés lors de l'évaluation externe ainsi que d'autres leviers d'amélioration interne.
- **Gestion des Risques**, dédiée au déploiement des actions de prévention et de sécurisation du service.

S'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, les actions sont consignées dans un registre spécifique, planifiées sur cinq ans et réévaluées régulièrement. Deux fois par an, la mise à jour du PAC est assurée par la direction du pôle, la responsable qualité et le chef de service. Il est ensuite communiqué aux équipes et présenté en réunion CVS lors de sa mise à jour annuelle.

Actions d'amélioration	Échéances	Etat
Réécriture du projet de service du SAA SAMIE en tenant compte des modifications apportées : ▪ Liberté d'aller et venir de la personne accompagnée. ▪ Rubrique Innovations. ▪ Modalités de communication sur les actions menées et les spécificités des accompagnements mis en œuvre dans les services. ▪ Mise en avant de la capacité d'ouverture et d'esprit du service à traiter des sujets complexes et éthique (la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle de la personne accompagnée). ▪ Rubrique autonomie. ▪ Rubrique médicament. ▪ Rubrique relative à la gestion des situations de maltraitance par le service. ▪ Développement durable.	2025 2026	A FAIRE
Sensibiliser sur le circuit de recueil et de traitement des plaintes et réclamations (à intégrer dans le projet de service).	2025	A FAIRE
Améliorer l'ergonomie de certains outils (Ex : règlement de fonctionnement, livret d'accueil).	2026	EN COURS
Formaliser les règles de vie dans les appartements.	2025	A FAIRE

... / ...

Actions d'amélioration	Échéances	Etat
Poursuivre le déploiement de l'approche processus, notamment le processus Gestion Des Risques pour améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes.	2026	A FAIRE
Elaborer le processus de présentation des points qualité au CVS : Politique, réclamation et événements indésirables.	2025	EN COURS
Affichage de la charte des droits et des libertés et de la Bienveillance dans les appartements.	2025	A FAIRE
Créer un support dans NEMO « Actions innovantes du service » pour le service.	2025	A FAIRE
Etablir une attestation en langue française de remise du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement ;	2025	A FAIRE

Les formations en 2024

Premiers Secours en santé mentale	1 T.I.S.F.	Du 05/02/24 au 06/02/24
Téléphonie et M365	1 secrétaire	Le 04/06/24 et le 18/06/24
Autodétermination et développement du pouvoir d'agir	1 monitrice éducatrice	Du 16/09/24 au 18/09/24
Approche de la transidentité	1 Chef de service 2 éducateurs	Du 10/11/24 au 11/11/24
Prostitution chez les mineurs	1 psychologue 1 éducateur 1 T.I.S.F.	Du 07/11/24 au 08/11/24
Santé, Sécurité au travail – Maintien et actualisation des compétences	1 Chef de Service 2 éducateurs	Le 22/11/2024
Les enfants et ados victimes et / ou acteurs d'agressions sexuelles	1 éducateur 1 T.I.S.F.	Du 25/11/24 au 26/11/24
Sensibilisation manipulation extincteurs	1 psychologue 1 T.I.S.F.	Le 02/12/24
Gestion de crise et agressivité	1 éducateur	Du 04/12/24 au 06/12/24
Némo informatique (Troizaire)	1 chef de service	Le 16/12/24

L'équipe du S. A. A. – S. A. M. I. E.

En chiffres

Renfort dans le cadre de la période transitoire du suivi des jeunes en appartements de colocation au SAMIE

Direction

0.34

Chef de service

1.00

Secrétariat

1.00

Educateurs

- Educateurs titulaires
- Educateur en 2ème année d'apprentissage

8.00

- 7.00
- 1.00



11.00

Renforts en CDD de 3 postes de monitrices éducatrices

Psychologue

0.50

T. I. S. F.

1.00

Surveillants de nuit

(2 ETP + 0.40 de remplacement)

2.40

Services généraux

0.80